

Nouvelle stratégie de promotion économique du Luxembourg

Présidé par le ministre de l'Économie et placé sous la présidence d'honneur de S.A.R. le Grand-Duc héritier, le Conseil du commerce extérieur et des investissements s'est réuni une première fois en date du 28 février 2017. Composé des présidents de la Chambre de Commerce, de la FEDIL, de Luxinnovation et de la Chambre des Métiers, ainsi que des représentants de différents ministères, le Conseil du commerce extérieur et des investissements a approuvé lors de cette réunion la nouvelle stratégie nationale de promotion et de prospection économiques.

Cette stratégie s'articule autour d'une vision commune et comprend cinq objectifs majeurs :

- faciliter aux entreprises luxembourgeoises l'accès aux marchés internationaux;
- attirer de manière très ciblée des investissements directs étrangers;
- renforcer les réseaux internationaux de promotion économique du Luxembourg;
- construire une image forte du Luxembourg comme terre d'accueil pour des entreprises et des activités à haute valeur ajoutée;
- assurer la cohérence et la pertinence des actions de promotion économique.

Lors de la conférence de presse, le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Étienne Schneider a souligné : "La stratégie de promotion économique repose sur une vision qui met en avant notre économie innovante et diversifiée, basée sur nos traditions et notre culture. Dans cet esprit, la stratégie cherche à aider les entreprises luxem-



(de g. à dr.) Nicolas Buck, FEDIL; Tom Wirion, Chambre des Métiers; Sasha Baillie, ministère de l'Économie; Étienne Schneider, ministre de l'Économie; Michel Wurth, Chambre de Commerce; Raymond Schadeck, Luxinnovation

bourgeoises à conquérir de nouveaux marchés à l'étranger. En outre, la stratégie cible les entreprises et investisseurs étrangers qui apporteront une vraie valeur ajoutée à l'économie nationale en consolidant le développement qualitatif du pays."

Le président de la Chambre de Commerce, Michel Wurth a commenté : "La Chambre de Commerce se félicite de la réforme de la promotion économique telle que présentée aujourd'hui

puisqu'elle est centrée sur les entreprises luxembourgeoises. L'internationalisation des entreprises a en effet toujours été une des missions phares de la Chambre de Commerce. En tant que partenaire de prédilection des autorités gouvernementales en charge de la promotion économique, la Chambre de Commerce a également mis en place la House of Entrepreneurship qui propose une offre consolidée de services aux porteurs de projets entrepreneuriaux et aux entreprises étrangères

souhaitant s'implanter au Luxembourg. De plus, la stratégie est en ligne avec l'orientation vers une croissance plus durable du pays pour laquelle la Chambre de commerce s'est déjà engagée dans le cadre de l'étude stratégique Rifkin."

Raymond Schadeck, président de Luxinnovation a déclaré : "Consciente de son nouveau rôle comme acteur dans la promotion économique, Luxinnovation a anticipé la réforme en renforçant ses effectifs pour assumer les missions élargies qui lui sont confiées. Moyennant la gestion des différents clusters, Luxinnovation dispose déjà d'une connaissance approfondie des différents secteurs économiques au Luxembourg permettant de répondre au mieux aux attentes d'investisseurs étrangers intéressés à développer des activités au Luxembourg."

Nicolas Buck, président de la FEDIL a dit : "Nous saluons cette initiative qui vise une amélioration de la stratégie luxembourgeoise de promotion et de prospection qui constitue l'un des grands chantiers du développement économique de notre pays. Nous allons soutenir activement ces efforts qui sont indispensables à l'évolution prospère de l'industrie."

Tom Wirion, directeur de la Chambre des Métiers a précisé : "Pendant les 10 dernières années, l'artisanat luxembourgeois s'est développé de plus en plus au-delà de nos frontières. La stratégie de promotion économique soutient particulièrement les petites et moyennes entreprises artisanales en identifiant, à travers une analyse ciblée des marchés étrangers, les opportunités qui s'y présentent pour elles."

Source : ministère de l'Économie

OPINION

La Commission et le Conseil européen font une nouvelle fois chou-blanc

Par Jean MARSIA, président de la S&ED

Ni la Commission Juncker, le 1^{er} mars 2017, ni les Quatre Grands européens, le 6 mars, ni le Conseil européen, les 9 et 10 mars, n'ont pu relancer l'Union européenne (UE). La Commission n'a présenté qu'un pseudo-livre blanc. Elle sait pourtant qu'il devrait être un recueil d'informations objectives, factuelles, destiné à un public déterminé, pour l'amener à prendre une décision sur un sujet particulier. Les livres blancs rédigés par les Commissions précédentes contenaient un ensemble argumenté de propositions d'actions communautaires dans un domaine spécifique. Ils étaient préparés dans le cadre de comités consultatifs, comprenant les membres de la Commission, des représentants des groupes d'intérêt et des administrations nationales. Le texte présenté ce 1^{er} mars 2017 a été rédigé en tout petit comité, sans transparence.

Il énonce cinq piliers dans lesquels l'UE devrait avancer (la défense, la globalisation, l'union économique et monétaire, l'Europe sociale, les finances européennes), puis il récapitule cinq scénarios :

1. les 27 poursuivraient la mise en œuvre du programme décidé fin 2016, à Bratislava, mettant l'accent sur l'emploi, la croissance et l'investissement, la lutte contre le terrorisme, la coopération en matière de défense, qui serait approfondie dans les domaines de la recherche, de l'industrie et de la passation conjointe de marchés. Les États membres mettraient en outre en commun des capacités militaires et renforceraient la solidarité financière pour les missions de l'UE à l'étranger.
2. les 27 se concentreraient sur le marché unique. Bien que cela compromette l'intégrité de la monnaie unique et sa capacité à faire face à une nouvelle crise financière, l'UE réduirait fortement la législation européenne en retirant, pour chaque nouvelle initiative proposée, deux textes existants.
3. les 27 approfondiraient le marché unique et préserveraient l'unité de l'UE, mais des « coalitions de pays volontaires » pourraient coopérer dans des domaines comme la défense, la sécurité intérieure, la fiscalité ou les affaires sociales, tout en restant ouvertes aux autres États membres. En matière de défense, cet effort comprendrait la consolidation de la base industrielle et de la recherche, l'organisation de marchés publics conjoints, l'intégration accrue des capacités et l'amélioration de la préparation militaire pour des missions conjointes à l'étranger.
4. les 27 se concentreraient sur un nombre réduit de domaines tels que l'innovation, le commerce, la

sécurité, la migration, la gestion des frontières et la défense, mais exécuteraient beaucoup plus rapidement les décisions prises. Le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes prendrait en charge le contrôle des frontières extérieures. Des capacités de défense communes seraient mises en place.

5. les 27 décideraient de mettre en commun davantage de pouvoirs, de ressources et de processus décisionnels dans tous les domaines secteurs, ni l'UE, ni ses États membres n'étant à même aujourd'hui de relever les défis actuels. L'UE siègerait seule dans la plupart des scénarios internationaux. Priorité serait donnée à la défense et à la sécurité, dans le cadre d'une Union européenne de défense, pilier européen de l'OTAN, et de l'approche globale. L'UE à 27 consoliderait sa place de premier pourvoyeur d'aide humanitaire et d'aide au développement et continuerait de promouvoir la lutte contre le changement climatique. Le Parlement européen aurait le dernier mot sur les accords commerciaux internationaux. Au sein de la zone euro, la coordination serait poussée beaucoup plus loin en matière budgétaire, sociale et fiscale, de même que la surveillance des services financiers. L'UE recevrait les moyens financiers permettant d'assurer une solidarité entre les États membres, les régions et les secteurs. Le processus décisionnel au niveau de l'UE serait accéléré. Les citoyens jouiraient de plus de droits tirés directement du droit de l'UE.

Puis on nous promet qu'en septembre prochain, le discours du président Juncker sur l'état de l'Union reprendra et développera ces idées pour que les premières décisions puissent être prises par le Conseil européen de décembre. Celles-ci devraient être mises en œuvre avant les élections de juin 2019. Si la Commission Juncker affirme à juste titre que « c'est notre volonté collective qui fera avancer l'Europe » et que « nous tenons l'avenir de l'Europe entre nos mains », son Livre n'est nullement le nouvel « acte de naissance de l'Union européenne à 27 » espéré. Il est si décevant qu'il n'est pas blanc, mais pâle, voire blême.

La Commission, censée être l'institution motrice de l'Union, pour tracer les lignes d'avenir, prendre des initiatives législatives et initier des projets, a manqué à son devoir. Elle n'a pas honte de proposer un scénario (le n° 2) du retour en arrière, ouvrant une brèche aux populistes et aux souverainistes. Allant au-delà du cinquième scénario, elle aurait dû préconiser que les États membres de l'UE, l'un après l'autre, en commençant par les moins souverains, fassent le pas vers le fédéralisme. Mais M. Juncker part du principe qu'il appartient aux gouvernements de choisir quant au futur de l'Europe.

Certains chefs d'État et de gouvernement ne font pas mieux. Pour préparer le Conseil des 9 et 10 mars, alors qu'il est sur le départ, François

Hollande a convié à Versailles, là où fut fondé le IIe Reich en 1871 et où il fut humilié en 1919, les dirigeants d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Or, Angela Merkel est en campagne jusqu'aux élections de septembre, la majorité de Paolo Gentiloni est fragile et Mariano Rajoy ne gouverne que grâce à l'appui des socialistes. Il ne fallait donc pas s'attendre à une vision d'avenir. Ces quatre dirigeants n'ont été d'accord que sur un point : devant la nouvelle donne stratégique, ils mesurent enfin que la défense et la sécurité devrait être l'un des domaines privilégiés des coopérations futures. Mais ils divergent sur la méthode : François Hollande veut aller plus vite et plus loin dans quelques domaines, Angela Merkel, une Europe à différentes vitesses, Paolo Gentiloni, différents niveaux d'intégration, sans perdre de vue le projet commun et Mariano Rajoy une intégration avec tous ceux qui voudront la poursuivre.

Le 6 mars, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'UE ont été un peu plus constructifs, en décidant de développer les capacités opérationnelles de planification et de conduite des missions et des opérations de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC), par : « The establishment of a Military Planning and Conduct Capability (MPCC) within the EU Military Staff (EUMS), as a counterpart to the Civilian Planning and Conduct Capability (CPCC), and the creation of a Joint Support Coordination Cell which is formed by the MPCC and CPCC together. » La MPCC sera dirigée par le général finlandais Esa Pulkkinen.

Cette décision va dans le sens de la proposition de la création d'un quartier général européen faite le 29 avril 2003. Le 23 mars 2012, les ministres de Affaires étrangères avaient enfin décidé d'activer, pour la première fois, le Centre d'opérations de l'UE (EU Operations Centre - OPCEN), avec un effectif réduit à une dizaine de permanents, pour qu'il coordonne les trois missions de la PSDC dans la région de la corne de l'Afrique et maximise les synergies entre missions civiles et militaires. Le 18 novembre 2014, les ministres de la Défense avaient étendu le mandat de l'OPCEN vers le Sahel.

La décision du 6 mars donne une plus grande cohérence à l'organigramme de Service européen pour l'Action extérieure et ouvre la voie à une augmentation du nombre de personnes chargées de la planification et de la conduite des missions et des opérations de la PSDC, qui passerait de 9 à 30 ou 35 selon les sources. Certaines personnes chargées des appels d'offres, etc. dans les missions civiles pourraient en effet, à terme, rejoindre la MPCC. Il y a près de dix ans, Javier Solana avait estimé que 140 personnes sont nécessaires pour disposer d'une capacité de planification et de conduite significative, mais modeste : les structures de l'OTAN comportent des milliers de fonctions. Le 9 mars, le Conseil européen a été tout aussi peu

productif, compte tenu notamment de la déliquescence politique en France, du scrutin aux Pays-Bas le 15 mars, des prochaines échéances électorales en Allemagne, de l'instabilité en Grèce, en Italie et en Espagne, de la vendetta en Pologne... Il faut donc éviter de donner le moindre argument aux europhobes.

C'est pourquoi les conclusions du président du Conseil, et non du Conseil, vu l'opposition de la Pologne, tiennent en un seul paragraphe (le 8e) sur la sécurité et la défense. Il comporte l'affirmation que l'Europe doit faire plus, en ce compris fournir des ressources additionnelles suffisantes pour protéger ses citoyens, et qu'elle doit contribuer à la paix et stabilité dans le monde. Plus concrètement, les 28 ont approuvé le travail effectué le 6 mars par leurs ministres, salué la tenue d'une conférence de haut niveau sur la sécurité et la défense à Prague le 9 juin 2017, demandé plus de coopération avec l'OTAN. Ils n'ont pas dit mot de la réunion de Versailles. Et pour cause : en février dernier, le Benelux avait proposé un noyau dur de pays pro-intégration, distinct de ceux qui préfèrent ne pas s'impliquer davantage.

La Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie (le groupe de Visegrad) refusent l'Europe à plusieurs vitesses, pour ne pas devenir des membres de seconde zone de l'UE. Si certains dirigeants veulent avancer, par peur du statu quo, d'autres veulent temporiser jusqu'aux élections allemandes de septembre 2017 pour dessiner l'UE à 27. Tous refusent une modification des traités, par crainte d'un désaveu populaire.

L'Europe doit protéger ses intérêts, ses valeurs et son mode de vie. L'UE ne le peut pas, et aucun État membre ne peut le faire seul. Aujourd'hui, tout ce qu'ils proposent, c'est de dépenser deux fois plus qu'aujourd'hui pour la défense, au détriment de la relance de l'économie et de l'emploi, de la santé, de l'enseignement et de la recherche, etc.

Devant la carence de nos gouvernants, c'est à nous, les citoyens européens patriotes, de prendre en mains notre avenir, celui des États membres et de l'Europe, en soutenant, lors des prochains scrutins, ceux des candidats qui veulent accroître l'efficacité des dépenses actuelles de défense, en promouvant le fédéralisme européen. Les nationalistes, les souverainistes, les populistes ne conduisent qu'à la guerre... C'est pourquoi ils perdent les élections lorsqu'ils trouvent en face d'eux des hommes et des femmes qui ont une vue à long terme de notre avenir et qui partagent les valeurs reconnues par l'Europe. Les citoyens européens devraient soutenir de tels candidats et se prononcer en faveur d'une société humaniste, celle des États-Unis d'Europe. C'est ce que nous faisons au sein de la Société européenne de défense AISBL (S&ED), www.seurod.eu.